

SOMMAIRE

Éditorial : hommage technique

5

Jaime Sousa

Du bonheur-pour-tous des pratiques utilitaristes à l'éthique du désir en orientation

9

« Placer à la base de la pratique institutionnelle de l'orientation la cause du sujet est tout à fait différent que d'y placer le but. Car, il est toujours trop vite oublié qu'au fond, c'est avant tout à cause d'un malaise, à cause d'une impossibilité, à cause d'une nécessité, à cause d'une difficulté, d'une réalité subie, ou encore à cause d'un désir d'Autre chose, d'un désir empêché, en panne ou en impasse, que surgit une demande d'orientation. »

Stéphane Montagnier

Licences et masters professionnels : des diplômes nationaux ?

21

« Les glissements sémantiques opérés dans la formalisation des enseignements traduisent la volonté de transformer les formes de mobilisation des savoirs, magnifiant l'empirie et le « professionnel », minorant la valeur intrinsèque des savoirs. »

Catherine Agulhon

Mouvement en CPGE, questions, vérités et mensonges... 31

« Indépendamment du fait qu'il est désolant d'assimiler la maîtrise de savoirs savants et de méthodes structurantes à une aliénation profonde (en quel cas seul l'ignorant serait libre, et il ne serait plus utile d'instruire qui que ce soit), il serait bon de rappeler que les CPGE, justement parce qu'elles en ont les moyens – et ce sont ces moyens qu'il faudrait donner à tous – permettent à des jeunes gens issus de tout milieu social d'intégrer des Grandes Ecoles, grâce à une pédagogie de l'écoute et de l'attention. »

Françoise Guichard

A l'école des nouveaux rythmes

37

« A l'opposé de repères stables, de l'effort gratifiant pour être élève, les nouveaux rythmes créent des ruptures et amalgames de temps, de lieu, de sens, de légitimité, encore plus atomisantes pour les moins structurés qui ont besoin d'une représentation sans équivoque des règles et des distinctions. »

Magali Gaubert

Des livres et nous *Des semblants, des hommes, des femmes et des enfants*

49

Véronique Pannetier

Dans le petit monde *Ne tirez pas sur les prépas !*

51

André Perrin

Découverte professionnelle *Concours de circonstances*

55

Jean-Louis Guerche et Betty Perrin

EDITORIAL

HOMMAGE TECHNIQUE

Cela fait maintenant un an que notre collègue Thierry Boy nous a quittés après s'être longuement battu contre la maladie. COP, chargé d'enseignement et de recherche à l'INETOP, il était un membre actif de l'ACOP-F depuis de nombreuses années. Passionné de technologies et expert de leurs usages en psychologie et en particulier en orientation, il aimait à rappeler, non sans malice, cette géniale formule qu'il attribuait à Peter Plant mais dont il aurait pu être l'auteur : "La technologie est la réponse. Quelle était la question?". Thierry Boy avait ainsi une grande connaissance des tests, et beaucoup d'entre nous, stagiaires COP ou stagiaires de la formation continue, ont en mémoire les cours sur l'évaluation qu'il délivrait avec autant de pertinence que d'impertinences. Il animait également le centre de ressources (dit "testothèque") du CNAM-INETOP, centre qui porte aujourd'hui son nom.

Bien qu'il fit preuve d'une grande finesse clinique, Thierry se définissait plus volontiers comme un psychologue du conseil que comme un clinicien. Il défendait de façon remarquable une conception outillée du conseil en orientation, qu'il considérait comme légitimée par la demande sociale de *testing*. Il proposait en particulier de s'appuyer sur la restitution dynamique des données objectives des tests pour entamer avec le consultant une relation dialogique ouverte, pouvant être le lieu d'une subjectivation. Celui qui se déclarait, dans le titre d'un article qu'il fit paraître à ce sujet, "*ni pour ni contre les tests en bilan d'orientation, bien au contraire*", s'est notamment évertué à extirper la pratique des tests, cette *clinique instrumentée*, de la logique experte *diagnostic-prescription* dans laquelle elle se trouve largement cantonnée. Il l'ancrait davantage dans une perspective constructiviste, plus proche de ce que j'appellerais une *clinique de la parole*, visant à émanciper le sujet de ses déterminismes en le rendant acteur, en lui faisant prendre conscience de ses représentations, voire même en lui permettant de dépasser les catégorisations nomothétiques des tests pour l'amener à élaborer ses propres catégorisations singulières. S'il proposait de répondre aux demandes de *testing* qui nous sont adressées, c'était sans doute moins aux fins de colmater, par ces artifices, le manque à être des consultants, que pour évacuer la supposée dimension libératrice des tests. Les consultants faisant de telles demandes sont en effet prêts à se livrer à l'oracle comme pour les libérer d'une quête de laquelle ils ne sont pas venus à bout ou d'une décision qu'ils ne peuvent pas s'autoriser à prendre, ce qui peut être oppressant, notamment de la part de l'entourage. C'est la prise en compte de cette demande première à laquelle tenait Thierry Boy, comme s'il y avait dans un premier temps à libérer une place, celle prise par l'angoisse, afin que le jeu de *passalong* de la construction de soi puisse se jouer et que la formulation d'une demande authentique puisse advenir : *qu'est-ce que je veux vraiment ?* Une fois que la technique a déçu les attentes en donnant sa réponse inessentielle, les vraies questions peuvent émerger!

Heureusement, ces cas sont peu nombreux. Malheureusement, les parents ou "éducateurs" s'em-

ployant à valider le fantasme selon lequel les tests sont non seulement utiles pour leurs enfants mais même indispensables au développement de leur capacité à s'orienter me semblent dramatiquement nombreux.

Partant, Thierry Boy se navrait, mi-amusé, mi-agacé, de l'usage que certains professionnels font des tests, notamment lorsqu'il s'agit de surfer sur l'affaiblissement du service public d'orientation pour proposer des prestations tarifées, le plus souvent fondées sur des outils validés mais bien mal employés. Il dénonçait également les pseudo-tests et questionnaires qui foisonnent dans les magazines plébiscités par le public (au premier rang desquels celui que j'appelle pour ma part "*Studyramasse-pub*") ou sur les nombreux sites web qui se proposent de vous révéler, en une poignée de questions, pour l'exercice de quelles activités clinquantes répertoriées au RNCP vos géniteurs vous ont savamment conçus et mis au monde (le site web du média de caniveau cité plus haut a ainsi modestement intitulé son "test" d'orientation "*Pour quels métiers êtes-vous fait?*")

A titre personnel, depuis mon passage par l'INETOP et peut-être comme tous ceux qui ont bénéficié des lumières de son enseignement, je repense à Thierry à chaque fois qu'il est question dans ma pratique professionnelle de *techniques* au sens large, et en particulier lorsque des parents ou des enseignants me demandent de prescrire une orientation à leur enfant à l'aide de tests ou de logiciels d'aide à l'orientation. Il m'arrive parfois de me dire "comment ferait Thierry Boy dans ce cas-là?". Même si, comme peut-être la plupart d'entre nous, ma pratique des tests d'intérêts est quasi inexistante, je n'en suis pas moins confronté régulièrement à des usagers dont le "testing" est la demande principale, ou qui viennent au CIO en ayant déjà préalablement répondu à des questionnaires d'intérêts, le plus souvent désemparés par les résultats. Dans ces cas, j'avoue que je ne réponds pas à la demande de *testing*, ce en quoi ma pratique est assez éloignée des principes que Thierry Boy a essayé de me transmettre (ce sont bien mes qualités d'élève qui sont en cause!). Je m'applique plutôt à questionner la pertinence d'une passation de test, ou bien je balaie tout simplement les résultats obtenus à un questionnaire de caniveau pour conduire un entretien laissant toute sa place à la problématisation. Et je dois avouer que les consultants se retrouvent assez bien dans cette approche. Il ne m'est en effet jamais arrivé de rencontrer une personne qui restât agrippée à ce que fait miroiter la technique et dans quoi je n'ai pour ma part jamais vu au mieux qu'un détour ennuyeux, au pire une perte de temps. Je considère ma façon de faire comme une *déprolétarisation* du COP, une façon de récupérer un peu du savoir-faire que la psychotechnique nous a confisqué pour le confier aux tests puis aux logiciels et autres systèmes experts. C'est une maigre victoire mais j'y crois. Je pense que nous devons y croire!

J'y croyais jusqu'à l'autre jour.

Jusqu'à ce que je rencontre Mathilde, 14 ans et demi, scolarisée en classe de 3^e dans un collège privé du secteur. Car son cas de *mal-mesure* de l'élève moderne, avec des outils ramassés à l'endroit nauséabond où le trottoir rejoint la chaussée, m'a bien désarçonné. Et comme mon désappointement s'est révélé dès la première minute d'entretien, je ne résiste pas au plaisir auto-flagellatoire de vous le faire partager :

Moi: "Qu'est-ce qui vous amène?"

Mathilde: "l'ONISEP (sic) est venu dans la classe. Il nous a fait un test pour savoir ce qu'on veut faire. Ça m'a mis: comptable. Je voulais vous demander, c'est quoi *comptable*?"

A ce moment-là, je me dis naturellement que ces tests de contrebande sont tellement mal faits qu'il est possible à un élève de tomber sur un résultat de métier dont il n'a même pas idée du contenu. Mais la demande de Mathilde me semble étrange: pourquoi avoir fait 15 kilomètres pendant les vacances pour venir au CIO poser une question dont la réponse figure dans tous les dictionnaires? Je décide de lui retourner la question.

Moi: "Avez-vous cherché dans un dictionnaire ou sur le site ONISEP pour savoir ce que c'est?"

Mathilde: "Non, pas encore".

Là, je me dis: Mathilde a besoin d'un accompagnement personnalisé, elle est donc particulièrement mûre pour entrer au lycée où cet enseignement figure à l'horaire hebdomadaire des élèves. Je lui propose donc de l'accompagner pour mieux la préparer

Moi: "Pour commencer, est-ce que vous voudriez que l'on regarde ensemble dans les documents du CIO ou sur Internet ce que c'est, comptable, c'est assez simple?"

La mère: "En fait, son père est comptable."

C'est là que tout a basculé, que mes jambes ont commencé à s'entrechoquer sous la table, que j'ai eu l'impression désagréable que le sol allait s'ouvrir en dessous de mon fauteuil. J'ai senti l'abîme à deux doigts de m'engloutir d'un seul coup...

Moi: "Ah, (me tournant vers Mathilde et redoutant déjà sa réponse à la question que je n'osais pas poser)... lui avez-vous demandé de vous expliquer?"

Mathilde: "Non. Je n'y avais pas pensé..."

Avant même que la première boucle du générique hypnotique de La quatrième dimension ne finisse de retentir dans ma tête...

La mère: "En fait, elle ne sait pas ce qu'elle veut faire, c'est pour ça que nous sommes venus vous voir".

Moi: ...

Mathilde (regardant sa mère droit dans les yeux): "Si! Je sais ce que je veux faire: je veux travailler avec les animaux".

DEUS EX MACHINA!!!

Thierry, nous pensons bien à toi.

Jaime Sousa
Pour la Rédaction

DU BONHEUR-POUR-TOUS DES PRATIQUES UTILITARISTES À L'ÉTHIQUE DU DÉSIR EN ORIENTATION¹

Stéphane Montagnier²

Dans l'*intérêt* d'une société qui est aujourd'hui caractérisée par le déclin de la fonction du Nom-du-père³ et par une économie mondialisée (en crise, de surcroît), le politique met en place un système d'expertise dont le but est de permettre de répartir et d'orienter en un *minimum de coût* et de temps, un *maximum de personnes*. Un système d'expertise est un système dans lequel les savoirs et la "validité" des projets issus de ces dispositifs relèvent bien plus de la responsabilité des prestataires (et donc des praticiens) que de celle des sujets intéressés. Au niveau des décideurs nationaux, l'orientation est une politique publique de gestion de flux qui doit être *utile* à la nation. Pour le *bien* des individus et celui de la société, le politique attend de l'orientation scolaire et professionnelle qu'elle expertise les sujets – à l'aide de méthodes dites valides et objectives – dans le but de les conduire vers des choix plus conformes aux « profils » obtenus et, au mieux, plus adéquats à l'offre de formations et aux besoins de main-d'œuvre⁴.

PERSPECTIVE UTILITARISTE DE BENTHAM

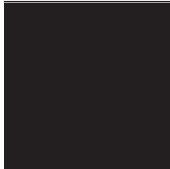
L'utilité à un plus grand nombre des techniques objectives qui s'appliquent à tous et pour le plus grand bien de tous, est une conception qui rappelle la doctrine utilitariste de Bentham. Cette doc-

1 Ce texte est issu de la conférence donnée par l'auteur à l'occasion d'une Journée d'études Inter-académique à Bordeaux en juin 2013.

2 Stéphane Montagnier est psychologue, chargé d'enseignement à l'université Paris 8.

3 Jusqu'à une époque récente, le patriarcat comme forme d'organisation sociale semblait (à quelques rares exceptions près) un invariant anthropologique de l'humanité. Mais aujourd'hui, l'autorité patriarcale masculine (que ce soit sous la forme du père en tant que chef de famille, du Père de la religion, du Roi, de l'institution, etc.) n'est globalement plus une voie satisfaisante pour la société contemporaine. Le déclin de cette fonction s'est accéléré sous les effets conjugués de la révolution industrielle et technique, de la mise à niveau progressive de l'égalité des conditions hommes-femmes, de la montée en puissance des discours du capitalisme et de la science, et de l'augmentation des droits individuels. Aujourd'hui, un autre discours est en passe de supplanter le discours de jadis. C'est - pour reprendre les propos éclairants du psychanalyste Jacques-Alain Miller lors d'une rencontre-conférence qu'il donna le 20 avril 2013 au théâtre Sorano à Toulouse - 'l'innovation à la place de la tradition, l'attrait de l'avenir là où le poids du passé enchaînait, plutôt que la hiérarchie le réseau, et c'est aussi le féminin prenant le pas sur le viril. On ne conserve plus un ordre dans ses limites immuables, on s'inscrit dans des flux transformationnels qui repoussent leurs limites'.

4 Cette introduction a fait l'objet d'un développement plus long dans : Montagnier S. (2013). "Intérêts politiques et pratiques



LICENCES ET MASTERS PROFESSIONNELS: DES DIPLÔMES NATIONAUX?

Catherine AGULHON¹

Depuis dix ans, dans le cadre d'un train de réformes accéléré, l'université est sommée de redéfinir son offre de formation parmi d'autres rénovations. Cette offre doit surtout établir des liens transparents entre formations et emplois, favoriser une meilleure reconnaissance des diplômes universitaires et une insertion pour les jeunes. La visibilité des finalités des études universitaires serait en jeu. Les licences professionnelles (LP) et les masters professionnels (MP)² sont les formations-phares de cette politique.

Créée dans ce nouveau cadre institutionnel, la licence professionnelle apparaît en 1999. Quant au master professionnel, il se substitue en 2002, au DESS créé en 1978. Ce ne sont donc pas les premières créations de diplômes professionnels à l'université, rappelons que le DUT fut créé en 1966. Mais ce qui caractérise cette dernière période, c'est la généralisation d'un processus de transformation, son rythme et sans doute son désordre. Dans ce texte, j'interrogerai cette reconstruction de l'offre à marche forcée pour apprécier ce qu'il reste de national dans ces diplômes.

La réflexion sur la nature, les formes de légitimation ou sur la valeur des diplômes n'est pas si fréquente en France. La référence à un diplôme national est si ancrée dans les esprits qu'elle va apparemment de soi. Les propriétés de ce diplôme sont même assez peu définies. On rappellera cependant quelques écrits marquants. En 1968, Pierre Bourdieu revient ainsi sur le baccalauréat dont il critique l'illusion de justesse et de justice. En 1975, il s'interroge avec Luc Boltanski sur la construction des relations entre « le titre et le poste ». Puis deux articles, l'un de Bourdieu (1978), l'autre de Jean-Claude Passeron (1982) décrivent une inflation des diplômes qui augure de leur probable déclassement. La seconde explosion scolaire du XX^e siècle, provoquée par la politique des 80 % au bac engagée par le gouvernement au milieu des années 1980 fait rebondir le débat. Annie Vinokur (1995) s'interroge sur les valeurs d'usage et d'échange du diplôme et conclut à une dévalorisation des titres

1 Catherine Agulhon est maître de conférences à l'université de Paris-Descartes-CERLIS.

2 Par commodité, on utilisera ces signes dans la poursuite du texte.

MOUVEMENT EN CPGE, QUESTIONS, VÉRITÉS ET MENSONGES...

FRANÇOISE GUICHARD¹

À la fin du mois de novembre et à la surprise générale, les professeurs de prépa ont, dix jours durant, pétitionné, fait grève, et, banderoles au vent, battu le pavé. Eux que l'on prenait pour de bons élèves dociles et sans histoires, ils ont interpellé l'opinion, leur ministre de tutelle, le Président de la République, rendu leurs cartes d'électeur barrées d'un « PEILLON! » rageur à l'encre rouge, et voué le PS aux gémonies.

Une profession vent debout, tous syndicats et associations confondus, y compris dans des établissements comme le Prytanée militaire², où l'on n'avait pas vu de grève depuis... mai 68!

Il a suffi que le ministre, dans le cadre de la renégociation des statuts de 1950 et sous le fallacieux prétexte de mieux rétribuer les collègues de ZEP qui en ont certes bien besoin, ait proposé pour les professeurs de prépa une révision de leurs obligations de service réduisant dans la pratique leur traitement de 20 % tout en les faisant travailler davantage³, pour que les enseignants en CPGE, soutenus par leurs étudiants, redécouvrent (et même découvrent pour certains) les joies du combat syndical.

« Grand émoi dans Landerneau », a-t-on ricané çà et là, y compris dans les hautes sphères. « Les conservatismes s'organisent », avait déclaré V. Peillon à titre préventif, se donnant ainsi à peu de frais une étiquette progressiste que dément par ailleurs toute l'action ou presque du gouvernement prétendument socialiste auquel il appartient. Les profs de prépa, et la filière avec eux, étaient ainsi livrés à la vindicte du citoyen de base, confronté dans son quotidien aux difficultés que l'on sait, et de l'enseignant de base, tellement peu payé que c'en est une honte : comment des agrégés, des privilégiés, exerçant dans des conditions confortables devant des étudiants triés sur le volet, et rétribués très (c'est-à-dire trop) cher pour aider les élites à s'autoreproduire, pouvaient-ils seulement oser se révolter ? Leur fallait-il donc ce méchant coup au porte-monnaie pour que ces nantis, gavés d'heures sup-

1 Françoise Guichard est professeur de Lettres et Présidente de l'association *Reconstruire l'École*.

2 <http://www.ouest-france.fr/rytanee-les-professeurs-des-classes-preparatoires-en-greve-lundi-1770889>

3 Voir par exemple <http://www.snes.edu/Les-mesures-envisagees-concernant.html>



À L'ÉCOLE DES NOUVEAUX RYTHMES¹

Magali Gaubert²

A Nathanaël Dupré la Tour

FAISONS UN RÊVE...

Les soupirs, la lassitude, l'effort inhérents à tout apprentissage ont été chassés de l'école: les élèves arrivent frais et dispos le matin, avides d'art et de bilinguisme, fascinés par leur nouveau tableau blanc numérique. L'après-midi, ils s'ébattent joyeusement en sport, cours de dessin et se délassent dans les musées sous l'œil bienveillant d'un animateur. Aux oubliettes de l'Histoire, les problèmes de concentration. Clap de fin sur le mal-être enseignant. Gloire! La France remonte enfin dans les évaluations internationales!

C'était la chimère de syndicats experts de la pédagogie, l'utopie festive des bobos de Paris, l'ordonnance de l'Académie de médecine, un grand progrès par rapport aux autres pays européens pour ce vieux dinosaure qu'est la France. Mais c'est le rêve de ceux, qui, un soir de fête, ont refait le monde autour de quelques verres de gin tonique. La gueule de bois est proportionnelle à l'intensité des divagations. Le réveil s'avère douloureux, et le remède, pire que le mal, pour ceux qui, à l'avant-garde du progrès, vivent déjà à l'heure des nouveaux rythmes. C'est ce qu'on appelle le réel. Bien difficile de le modeler telle une boule de pâte à modeler. Bien sûr, on peut toujours le nier. Mais les témoignages des instituteurs de Paris et d'ailleurs sont bien réels.

De facto, les enfants des nouveaux rythmes passent autant de temps et même plus en collectivité, de potron-minet au crépuscule, alors qu'une minorité restait à l'étude, après la vieille et défunte sonnerie nationale de 16 h 30. Mais soyons honnêtes: pour Marie-Alix et Charles-Antoine, que leur nounou emmène au conservatoire à 16 heures, c'est vrai, la journée est allégée. Ne soyons pas de mauvaise foi. C'est vrai aussi pour Kevin et Fatoumata, qui à 15 heures ont tout loisir d'explorer les

1 Cet article est une version adaptée d'un texte paru initialement sur le toujours excellent site skhole.fr dont nous remercions les animateurs.

1 Magali Gaubert est institutrice en CE1, dans le Val-de-Marne. Elle a enseigné cinq ans en CP, dans plusieurs écoles populaires, et trois ans en CM1.

DES LIVRES
ET NOUS

VOUS AVEZ LU...

de Patrick Roux,

**SEMBLANTS, USAGES CLINIQUES
D'UN CONCEPT PSYCHANALYTIQUE,**

2013, Éditions Lussaud

LE SEMBLANT, C'EST PAS POUR DE FAUX...

Dans cette époque qui exige vérité toute nue et transparence sans défaut, le titre de l'ouvrage de notre ancien collègue Patrick Roux¹ peut surprendre, dérouter, et du coup mobiliser le désir d'y entrer, d'aller y voir de plus près.

Éloge du semblant qui, pour être un concept psychanalytique d'un usage fort pertinent, n'en est pas moins également un élément de nos vies trop facilement méprisé, évacué, réduit à une illusion dont il conviendrait de se défaire.

Rien de plus sérieux que le semblant dit pourtant l'ouvrage de Patrick Roux, au fil des cas où s'inventorient les différentes manières de s'ajuster au semblant qui va bien pour un sujet particulier : celui sur lequel il peut prendre appui et s'élancer à nouveau dans l'existence... un peu autrement.

Le semblant, les semblants, permettent de déminer les pièges que le réel nous pose, là où nous ne l'attendons pas puisqu'il est toujours l'impossible, l'in vraisemblable, ce qui ne doit pas survenir et qui pourtant fait parfois irruption.

Dénoncer le semblant c'est dénoncer le monde même par lequel nous vivons : celui que le langage modèle, adapte pour nous – êtres parlants.

Patrick Roux égrène les semblants fondamentaux à partir desquels tous les autres s'articulent : le phallus, cette queue du Mickey après laquelle nous courons toujours sans jamais la rattraper, sur ce manège qu'est la vie - un symbole, un signifiant ; et puis aussi le Nom-du-père à partir duquel s'organise la réalité du sujet « en nommant l'obscur du désir de la mère » ; et enfin, inattendu tout de même pour nous, « l'objet a », objet de la pulsion, figure ultime du semblant qui permet de se protéger de cette jouissance qu'en même temps il condense.

C'est à partir de son étonnante formule, « il n'y a pas de rapport sexuel », que la fonction du semblant vient prendre sa juste place dans la théorie lacanienne : il est « frontière entre deux domaines hétérogènes : le symbolique et le réel ».

Puisqu'il n'y a pas de rapport sexuel ; c'est-à-dire puisque rien ne nous permet avec du langage, avec du symbolique, de dire le réel du sexe, là où quelque chose nous échappe et nous échappera tou-

1 Patrick Roux est psychanalyste à Toulon. Il a été conseiller d'orientation-psychologue à Marseille.

jours, quelles que soient les avancées de la science, alors seul le recours au semblant nous permet de faire face à l'existence en tenant debout.

Ainsi Patrick Roux énumère les différentes modalités du semblant à partir de sa fonction centrale : tenter « d'écrire le réel de la jouissance ». De fait, le semblant va permettre de voiler, de méconnaître ou encore de réguler cette jouissance pour protéger le sujet de ses effets dévorants.

Ainsi, le père comme ce « semblant opératoire », c'est le père comme abri pour le sujet au moment où tout se défait, où plus rien ne tient.

Il est la branche – fragile – à laquelle le névrosé peut parfois se raccrocher. Ainsi, Ganaelle, qui peine à poser une limite à la pulsion dans sa vie, va, dans l'adresse à l'analyste, déplier la phrase et même enserrer le mot, le signifiant, qui dira tout à la fois son tourment et la solution pour y répondre peu à peu...

Patrick Roux va ainsi déplier plusieurs vignettes cliniques où l'interprétation vient révéler le semblant qui soutenait le sujet, indice du réel qui ne cessait de le tourmenter.

Alors nous rencontrons Albin, ce garçon que nous avons tous croisé au collège, qui sait se rendre insupportable dans son refus de toute autorité, payant cette objection de conscience au prix fort.

C'est à partir du moment où l'analyste épingle sa position, dans la formule « dos au mur », qu'Albin va pouvoir, peu à peu, modifier les coordonnées de cette position jusqu'à accepter d'user des semblants plutôt que de les piétiner rageusement.

Particulièrement éprouvant, le cas de Julie, une fillette psychotique de 12 ans, accueillie dans une institution appuyée sur le discours analytique, en démontre l'efficace... non sans le désir décidé de l'analyste.

Accueillir le cri, l'obscène, l'horreur, le pire non comme un « dire l'innommable » ayant valeur symbolique par un effet de déplacement, mais bien comme une manifestation « qu'il y a de l'innommable » qui se balade partout... C'est ce qui est - nous dit l'auteur - « la condition pour qu'il y ait du nommé ».

Admettre ainsi l'effroyable, l'impossible de Julie, permet à la jeune fille au fil des séances de tenter de se constituer une image du corps là où ce dernier la persécutait d'une si dangereuse manière...

Nul doute que ce cas extrême ne nous éclaire par sa violence même, sur ce qui surgit – plus en douceur – chez nombre des enfants et adolescents que nous accueillons, dans un cadre plus paisible : la jouissance qui se déchaîne, le rapport à l'autre qui se dérègle et nous laisse si souvent démunis, alors justement que l'institution - si défaite soit-elle... - nous somme d'intervenir et de « faire quelque chose ».

La position prise par l'analyste à partir de la théorie sur laquelle elle prend appui n'est en rien un modèle. Mais elle peut nous donner une boussole...

Car c'est bien « quelque chose » de savoir se mettre à l'écoute du sujet, de savoir le suivre modestement dans ses errements comme dans ses élaborations pour le temps limité où il a osé s'adresser à nous pour parler de son orientation, c'est-à-dire aussi de sa vie comme elle va...

C'est aussi ce qui pousse la nôtre dans la direction qui lui va... non ?

Véronique Pannetier

DANS LE
PETIT MONDE

NE TIREZ PAS SUR LES PRÉPAS !¹

Quand on flingue l'élitisme républicain, c'est le peuple qui trinque

André PERRIN²

Le journal *Libération* a publié le 16 décembre une chronique de Luc Le Vaillant intitulée *Pas-sons les prépas de vi(d)e à trépas*. Dans ce texte où la démagogie populiste le dispute à l'anti-intellectualisme poujadiste, l'auteur s'en prend aux professeurs de classes préparatoires, ces « esprits supérieurs » qui « se dispensent de tout soutien envers leurs jeunes collègues envoyés au front des ZEP » et qui « veulent aussi pouvoir continuer à se goinfrer d'heures supplémentaires, histoire de truffier gras des rémunérations déjà joufflues », ce qui « positionne ces belles personnes dans le haut du panier des 10 % des Français les mieux payés ». Cela l'écœure tellement que, s'il s'écoutait, il voterait « le rétablissement des châtiments corporels » pour pouvoir « talocher ces ânes à bonnet » et « fouetter déculottés ces agrégés qui désagrègent une société déjà dissociée ». Pour sa part il a trouvé son bonheur en passant un an à l'université, dont six mois de grève, à la faveur de quoi il a découvert Nietzsche et réalisé qu'il appartenait au camp des « anarcho-désirants » et « utopistes sociaux ». Il nous apprend enfin que sa fille s'est engouffrée dans la voie tracée par Papa.

Nous ne chicanerons pas M. Le Vaillant sur ses fantasmes sado-masochistes : les délices du pan-pan-cucul ne messiéent sans doute pas à l'idéologie libérale-libertaire et aux anarcho-désirants de *Libé*. Nous ne demanderons pas non plus à l'utopiste social à quelle hauteur il émarge chez Édouard de Rothschild, ni quel pourcentage de sa rémunération il rétrocède à ses jeunes confrères moins vernis qui assurent la chronique des chiens écrasés au *Républicain Berrichon*. Qu'il sache seulement que pour figurer parmi les 10 % des Français les mieux payés il suffit, selon l'INSEE, de percevoir plus de 3 400 euros par mois. Le journaliste de *Libération* ne figure-t-il pas parmi les « belles personnes » qui sont dans cette position ? On ne cherchera pas davantage à savoir à quel titre il occupe la fonction de chroniqueur à *Libération* plutôt que de faire office, comme disait Castoriadis, de huitième parfumeur dans le harem d'un sultan. En revanche, à ceux d'entre eux qui dénoncent la « reproduction des élites », on demandera si les journalistes de *Libération* produisent beaucoup de prolétaires lorsqu'ils se reproduisent.

Mettre dans le même sac tous les professeurs de classes préparatoires et les désigner à la vin-

1 Ce texte a été initialement publié le 23 décembre 2013 sur le site Causeur.fr

2 André Perrin est agrégé de philosophie, ancien professeur de classes préparatoires et inspecteur d'Académie-inspecteur pédagogique régional honoraire.

dicte publique sans se soucier de la diversité de leurs situations, cela porte pourtant un nom dans la novlangue de la bien-pensance : « essentialiser » pour « stigmatiser », ce qui ressortit à une structuration mentale de type raciste qu'on pourfend volontiers lorsqu'on la débusque à l'extrême droite, mais dont celle-ci n'a visiblement pas le privilège.

Si M. Le Vaillant avait pris la peine de se livrer à une enquête un peu approfondie – mais sa déontologie ne lui en fait manifestement pas obligation – il aurait pu apprendre un certain nombre de choses :

- Un professeur de mathématiques en sup ou en spé a, avec une seule classe, un horaire hebdomadaire de 9 à 12 heures. Il a donc l'obligation d'effectuer des heures supplémentaires, que son appétit le porte ou non à se « goinfrer ».

- Il est en revanche beaucoup plus difficile pour les professeurs des disciplines littéraires d'avoir un horaire complet avec une seule classe. Ainsi un professeur de philosophie enseignant dans une hypokhâgne et dans deux classes préparatoires scientifiques a un horaire complet de 8 heures à condition d'avoir au moins une classe de 2^e année et des effectifs dits pléthoriques. Pas de problème pour ce dernier critère : je n'ai jamais eu de classe d'hypokhâgne de moins de 44 élèves et j'ai eu des classes scientifiques comptant jusqu'à 51 élèves. M. Le Vaillant croit-il qu'avec 130 ou 140 élèves qu'on fait travailler au rythme exigé par la classe préparatoire, on ait la possibilité de prendre beaucoup de classes supplémentaires pour se « goinfrer » ?

- Les rémunérations « déjà joufflues » auxquelles s'ajoutent les heures supplémentaires des professeurs de classes préparatoires sont exactement celles que perçoivent leurs collègues qui enseignent en collège ou en lycée : 2 370 euros net pour un agrégé au 7^e échelon de la classe normale, 3 030 pour un agrégé au 11^e et dernier échelon de la classe normale, 3 600 euros net pour un agrégé au 3^e et dernier chevron du 6^e et dernier échelon de la hors-classe. Les agrégés envoyés au front dans le secondaire, au sort desquels M. Le Vaillant feint de s'intéresser, seront bien aises d'apprendre que leurs rémunérations sont « déjà joufflues ».

- Les programmes des classes préparatoires sont dans bien des cas des programmes qui sont renouvelés annuellement. Ainsi le programme de philosophie-français en classes préparatoires scientifiques voit-il apparaître chaque année un nouveau thème et trois nouvelles œuvres associées à ce thème. À peine les programmes parus, les professeurs se mettent à un travail qui exige des milliers de pages à lire et des centaines de pages de cours à rédiger. Quid des 17 semaines de congés annuels ? Aussi longtemps que j'ai enseigné dans ces classes j'y ai consacré la totalité de mes vacances d'été. Je ne courais donc aucun risque de croiser des anarcho-désirants sur la plage ni au mois de juillet, ni au mois d'août.

- M. Le Vaillant s'imagine-t-il qu'un agrégé, fût-il normalien, débute en classe préparatoire ? Qu'il n'a jamais été lui-même un « jeune collègue débutant » qu'on « envoie au front » « se taper les las-cars » ? J'ai enseigné plus de vingt-cinq ans dans les classes de terminale générale et technologique avant de me consacrer aux élèves des classes préparatoires, et je ne suis évidemment pas le seul dans ce cas.

Luc Le Vaillant a découvert Nietzsche en s'inscrivant à la fac. Compte tenu de la longueur d'une année universitaire qui avait commencé bien après le 1er septembre, qui avait fini bien avant le 25 juin et qui comportait, de son propre aveu, six mois de grève, il n'a pas eu le temps de s'instruire auprès de cet auteur de ce qu'est le ressentiment. Tant pis pour lui. À défaut d'en avoir tiré ce profit, il aurait pu réfléchir sur son expérience universitaire et se demander quelles chances ont des étudiants défavorisés, qui ne sont pas des « héritiers », de réussir dans une structure où l'on fait grève six mois par an, après avoir fait les vendanges³. Dans les classes préparatoires on fait des devoirs toutes les semaines, on travaille dès le 1er septembre et jusqu'au 25 juin, date des derniers conseils de classe, jusqu'au mois de juillet bien sûr pour les élèves de seconde année qui passent les oraux des concours. Les 30 % d'élèves boursiers y trouvent des conditions d'encadrement et d'accompagnement dont ils ont encore plus besoin que leurs condisciples mieux lotis. C'est pourquoi il importe de multiplier les classes préparatoires et non de les supprimer. Contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, ce ne sont pas les enfants de la bourgeoisie qui auraient le plus à pâtir de leur disparition car en l'absence d'élitisme républicain, le capital culturel, l'entregent et les filières du privé auraient tôt fait de rétablir l'élitisme tout court dans la plénitude de ses droits.

3 Toutes les « grèves » universitaires ne durent évidemment pas aussi longtemps que celle dont M. Le Vaillant garde un souvenir ému, mais il n'en faut hélas pas tant pour compromettre encore davantage les chances des plus fragiles.

**DÉCOUVERTE
PROFESSIONNELLE**

CONCOURS DE CIRCONSTANCE(S)

Vous trouverez plus loin le commentaire de notre collègue Betty Perrin sur les sujets donnés à l'écrit du CRECOP interne et externe, session 2014 (voir en Annexe).

Intéressons-nous au sujet de psychologie – soyons parcimonieux dans notre effort critique du fait du grand nombre de sujets nécessaires.

Ce sujet s'inscrit largement dans le contexte de la pseudo-expérimentation en cours dans un certain nombre de collèges français visant à laisser la main *in fine* aux parents concernant la décision d'orientation à l'issue de la classe de troisième.

Cette décision sous l'ère *jospino-allègre* était passée des mains démocratiques du conseil de classe à celles plus autocratiques du chef d'établissement: c'était l'acte fondateur du soupçon généralisé à l'égard des professeurs. Mais les libéraux-libertaires sont insatiables, il leur en fallait plus pour parachever leur vision privée de l'éducation. D'institution de la République, voilà donc l'École ravalée au rang de self-service. L'École a bien été *refondue!* « La panoplie d'un supermarché, voilà maintenant la référence pour l'école: modèle optionnel, style concurrentiel, compétitivité, adaptation, sont les catégories de la pédagogie officielle. L'école de la réussite est ce bazar où tout le monde peut se servir, quitte à ne s'offrir que pacotille. »¹. Toute l'expérience des professionnels de l'orientation montre hélas qu'à ce jeu certaines catégories sociales sont plus influençables que d'autres et n'ont pas la liberté qu'on prétend leur offrir.

Monsieur Bellier, président du jury, n'est pas responsable de cette « expérimentation » ; il a peut-être sa part de responsabilité dans l'évolution d'un concours qui ne se veut plus l'occasion d'une évaluation des connaissances dans une discipline, mais l'expression imaginaire de la

1 Jacques Muglioni, *L'école ou le loisir de penser*, Cndp, 1993, p.62.

compétence de psychologue dans une situation donnée. Ce qui conduit au comique de situation induit par l'entrée en matière :

« Récemment sorti de la formation de conseiller d'orientation-psychologue... » qui s'adresse en toute rigueur à des titulaires d'une licence de psychologie, donc à des non-psychologues n'ayant *a priori* aucune formation de conseiller d'orientation-psychologue, puisqu'ils y aspirent. Imaginons un test d'entrée à l'AFPA pour une formation de plombier du style : « Installez une baignoire » !

Monsieur Bellier est en revanche pleinement responsable du choix des sujets. Il convient toutefois de lui accorder quelques circonstances atténuantes : il fut conseiller de Monsieur Allègre, puis directeur de cabinet de *Monsieur Prince* – Jean Sarkozy – lorsque celui-ci, conseiller général de Neuilly, fut intronisé vice-président du Conseil Général des Hauts de Seine. De ce fait, il a peut-être pris l'habitude de considérer diplôme et formation, bref compétence, comme tout à fait superfétatoire pour exercer une quelconque activité ; lui-même à la suite de ces services fut nommé Inspecteur Général de l'Education nationale...

Pour le reste, lisons Betty Perrin qui dit bien l'essentiel, à savoir le dévoiement de la psychologie en technique de manipulation, ce dont les auteurs du sujet sont – à n'en pas douter – des « experts »...

Jean-Louis Guerche

Les deux sujets du concours de recrutement des Conseillers d'orientation-psychologues (CRECOP) 2014 portaient sur des questions d'une actualité brûlante qui suscitent de vives polémiques dans l'opinion relayée par les médias : l'égalité des chances hommes/femmes en économie appliquée, l'expérimentation donnant aux parents la possibilité de décider l'orientation de leur enfant en fin de 3^e en psychologie appliquée.

Lors d'un concours de recrutement professionnel dont les enjeux ont l'importance que l'on sait pour les candidats, il est peu opportun de les mettre en difficulté en attirant leur attention sur des questions de stratégie à adopter vis-à-vis du jury, au moment d'un écrit dont l'objectif est d'évaluer « *leur capacité à mobiliser [leurs] connaissances spécifiques en psychologie, /générales en économie appliquée, microéconomie et macroéconomie pour traiter le sujet proposé* »².

- En économie appliquée, très peu de « *connaissances en économie* » étaient requises pour traiter ce sujet. Sur quels ouvrages de la bibliographie donnée par le Ministère, le candidat pouvait-il s'appuyer pour traiter cette épreuve ?

2 Arrêté du 13 mars 2012.

- Mais c'est surtout le sujet de psychologie appliquée qui est pour le moins surprenant en raison de la conception implicite de la psychologie qu'il véhicule.

Le contexte est décrit avec précision : nous sommes dans un collège de campagne où « certains » professeurs principaux n'apprécient pas l'expérimentation. Un cas particulier se pose (très classique) de désaccord entre l'avis du conseil de classe de 3^e et la famille d'un élève, le conseil de classe préconisant la voie professionnelle et la famille voulant la voie générale, éventuellement technologique. Bref, une situation de conflit. Quant au COP, il sort tout juste de formation.

« *Le chef d'établissement est pour sa part convaincu que le choix de la voie d'orientation doit donner lieu à un **dialogue renforcé avec l'équipe pédagogique**. C'est de son point de vue la meilleure façon d'accompagner pertinemment l'élève et sa famille dans leur décision. Il pense que votre expertise de conseiller d'orientation-psychologue **lui sera d'une grande utilité pour poursuivre la discussion avec l'équipe enseignante et, in fine, avec la famille** à qui devra revenir le dernier mot ».*

Nous voilà fixés : le Principal veut **discuter en priorité** avec les professeurs. Saurait-il déjà, avant « l'expertise » du COP, quelle est la partie à convaincre dans ce conflit ? Dans cet établissement, l'expérimentation est mal acceptée par les professeurs (Là aussi on peut imaginer que ce sera un cas « classique »). Le Principal aurait-il déjà pris le parti de la famille ? Il n'envisage pas d'**éclairer** l'élève et sa famille pour les *aider à prendre une décision pertinente* : *il envisage de les accompagner dans leur décision...*

Question 3 posée au candidat :

On lui demande à quelles investigations le COP va procéder (on ose espérer que les investigations attendues par le jury sont d'ordre psychologique, qu'on attend de ce néo-COP qu'il ait un entretien avec l'élève). Mais son expertise « *lui sera d'une grande utilité pour poursuivre la discussion...* », « lui » étant le chef d'établissement.

Autrement dit, le COP va faire son investigation dont il rapportera les conclusions au Principal qui, seul, en fera usage comme bon lui semble.

On est stupéfait : où est la déontologie du psychologue ?

Au cas où le candidat n'aurait pas bien compris ce qu'on lui demande, la fin de la phrase insiste bien : « *pour permettre à votre expertise **d'accompagner avec efficacité l'action du chef d'établissement*** » : c'est lui qui agit, il n'a pas l'intention d'**éclairer** la famille et il n'est pas demandé au COP de l'éclairer, seulement de « lui » fournir des arguments pour convaincre (les enseignants, prioritairement) pour la « réussite du processus ».

C'est ce qu'en philosophie on appelle de la rhétorique au service de la sophistique.

En psychologie on dira que c'est dévoyer la psychologie en la rabattant vers une technique de manipulation.

Dira-t-on que le candidat a toute latitude pour garder son indépendance à l'égard du parti pris managérial du Principal ? On a bien pris la précaution de situer cette histoire, somme toute très banale, dans le cadre d'une mesure-phare que vient de prendre le Ministre, et le Principal est visiblement décidé à emporter l'adhésion de son équipe éducative à cette expérience. Cerise sur le gâteau, on précise bien que le COP, nouveau dans l'établissement, est inexpérimenté. Quel candidat va se hasarder à mettre en scène un COP suffisamment kamikaze pour commencer sa carrière par un affrontement avec un chef d'établissement ?

L'ACOP-France est inquiète devant l'évolution du rôle dévolu au conseiller d'orientation-psychologue tel qu'il est décrit dans cette situation et elle s'opposera toujours à des dérives de la psychologie s'il était demandé aux conseillers d'orientation-psychologues de l'utiliser comme technique de manipulation.

Betty Perrin

ANNEXE

ÉPREUVE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Première partie (notée sur 15 points)

Récemment sorti de la formation de conseiller d'orientation-psychologue, vous êtes affecté dans un centre d'information et d'orientation situé dans une zone rurale.

Dès votre arrivée, vous êtes sollicité(e) par le chef d'établissement d'un des collèges de votre secteur. Il vous fait part de l'interrogation que certains professeurs principaux ont exprimée quant à la pertinence de l'expérimentation donnant la possibilité de laisser aux parents le choix de la décision d'orientation en fin de Sème.

S'agissant précisément d'un jeune proposé en conseil de classe pour un cursus en voie professionnelle, l'avis des enseignants diverge de celui de la famille qui souhaite que leur enfant poursuive dans la voie générale, « à la rigueur » technologique.

Le chef d'établissement est pour sa part convaincu que le choix de la voie d'orientation doit donner lieu à un dialogue renforcé avec l'équipe pédagogique. C'est de son point de vue la meilleure façon d'accompagner pertinemment l'élève et sa famille dans leur décision. Il pense que votre expertise de conseiller d'orientation psychologue lui sera d'une grande utilité pour poursuivre la discussion avec l'équipe enseignante et, in fine, avec la famille à qui devra revenir le dernier mot.

Votre rôle, en tant que conseiller d'orientation-psychologue, lui apparaît déterminant dans la réussite du processus.

De par votre formation en psychologie et au regard de votre connaissance actuelle du fonctionnement du système éducatif, vous essaieriez de répondre de manière argumentée aux cinq questions suivantes :

1. De quelles informations pensez-vous devoir disposer pour appréhender dans sa globalité la situation particulière de cet élève ?
2. Quelles connaissances pensez-vous utile de mobiliser pour y parvenir ?
3. Quelles investigations pensez-vous nécessaires de conduire pour permettre à votre experte d'accompagner avec efficacité l'action du chef d'établissement ?
4. Quelles sont les principales théories de la psychologie auxquelles vos interventions se réfèrent ? Justifiez vos choix.
5. Quels enseignements en tirez-vous du point de vue des compétences attendues d'un conseiller d'orientation-psychologue ?

ÉPREUVE D'ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Stéphanie Villers écrit :

« Si en France, il existe une myriade de lois pour l'égalité des chances, reste qu'en pratique les discriminations hommes/femmes persistent. Seulement 8 % de femmes siègent aux conseils d'administration des 500 premières entreprises françaises. Dans la fonction publique, elles représentent en moyenne 17 % des emplois de direction. Les femmes gagnent 27 % de moins que les hommes. Les écarts de salaires sont encore plus forts parmi les salaires élevés. Ils atteignent 30 % entre femmes et hommes cadres, 5,7 % parmi les employés. Les inégalités de rémunération se creusent aussi *entre* celles qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas. On sait par ailleurs que les Françaises sont sous représentées en politique et dans les organes de pouvoir. Enfin, au moment *de* l'embauche, reste une suspicion de maternité qui pénalise les femmes de moins de 40 ans [...]

Pour Marie-Claude Lory, ancienne présidente de l'association, Femmes et Finance, *"les femmes salariées se dirigent aujourd'hui le plus souvent dans les métiers d'expertise ou de conseil. Elles sont particulièrement absentes des fonctions managériales ou décisionnaires"*. Et d'ajouter, *"les femmes ont du mal à sortir la tête du guidon. Elles s'excluent d'elles mêmes du pouvoir souvent par manque de temps"*. Pour Eléonore Lépinard, *"tant que les hommes obtiennent des gratifications professionnelles dans le fait de rester plus tard au travail, les discriminations et les écarts de salaires entre hommes et femmes persisteront"*. Nombreuses sont les entreprises à penser que les femmes quittent leur travail plus tôt vers 17 h 30 par choix, pour s'occuper de leurs enfants. Mais explique la sociologue, *"les femmes, compte tenu d'une répartition inéquitable des tâches, se retrouvent à supporter seules la gestion et l'organisation de la vie de famille"*,

(Extraits de l'article « Discriminations hommes-femmes : la résistance des mentalités », Stale.fr, 2 mai 2011)

Dans un premier temps, vous traiterez la question suivante : en quoi les différents éléments évoqués par cet extrait interrogent-ils le rôle de l'orientation dans la production des inégalités de parcours et d'insertion entre hommes et femmes ?

QUESTIONS D'ORIENTATION n°1 - 2014

Dans un second temps, vous analyserez les raisons qui font qu'en dépit des nombreuses mesures et dispositifs mis en place, l'égalité filles/garçons en matière d'orientation ainsi que l'égalité hommes/femmes sur le marché du travail peinent à être effectives ?

Enfin, quelles démarches le conseiller d'orientation-psychologue pourrait-il envisager en vue de favoriser une égalité dans les choix d'orientation ?